

J'ai l'honneur et le privilège de faire une Déclaration à cette ouverture solennelle du 9^{ème} Forum pour le Partenariat avec l'Afrique au nom du Président de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence le Professeur Alpha Oumar KONARE (APF). En raison d'engagements précédemment pris le professeur KONARE est dans l'impossibilité d'assister à ce très important Forum et nous envoie toutes ces excuses. Il nous adresse ses salutations fraternelles et souhaite un grand succès à cette réunion et attend avec impatience ses résultats.

Permettez moi de rendre hommage à son Excellence le Président Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, au Gouvernement et au Peuple Algérien pour leurs chaleureux accueil et pour l'hospitalité accordée à toutes les délégations et également pour avoir accepté d'abriter la 9^{ème} réunion du Forum pour le Partenariat Africain (APF).

Excellences,

Mesdames et Messieurs

L'Union Africaine salue le fait que le 9^{ème} APF se focalise sur la Gouvernance dans le Développement et sur le Partenariat pour le Développement. L'examen de ces problématiques revêt une importance critique, si l'on veut s'assurer que l'Afrique atteigne les Objectifs de Développement du Millénaire (ODMs) d'ici la date butoir de 2015. Ceci explique donc sans aucun doute le fait que ces problématiques tiennent une place prioritaire dans l'ordre du jour de l'Union Africaine et de son Programme NEPAD. La promotion de la bonne gouvernance dans le pays et des partenariats stratégiques véritables basés sur un principe d'égalité parmi nous, sont nécessaires pour soutenir les efforts visant la réduction de la pauvreté et en vue d'atteindre une croissance économique et un développement durables en Afrique.

La réalisation des ODMs en Afrique, entre autre, exige une augmentation de l'assistance publique au développement (APD). A cet égard les partenaires au développement ont pris de nombreux engagements, y compris l'engagement du G8 de Gleneagles de doubler l'APD d'ici 2010, ainsi que l'engagement pris par les pays de l'Union Européenne d'atteindre collectivement un pourcentage de 0.56 d'ODA par rapport au revenu national brut d'ici 2010, en tant qu'étape intermédiaire visant l'objectif de 0.7% fixé par les Nations Unies pour la période allant jusqu'à 2015. Cependant les faits démontrent qu'en dépit de ces engagements le volume de l'APD pour l'Afrique, non compris l'allègement de la dette, l'aide humanitaire et l'assistance technique, n'a guère augmenté pendant toutes ces dernières années. Une étude récente, réalisée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), portant sur les responsables politiques africains, a par exemple démontré que bien que des progrès ont été réalisés dans le domaine de la dette externe, des avancées extrêmement limitées ont été enregistrées dans la réalisation des objectifs de Monterrey sur le Financement du Développement.

Les gouvernements africains et les partenaires internationaux doivent donc engager des efforts considérables en vue de mobiliser les ressources nécessaires. Par conséquent, tout en applaudissant les divers initiatives prises pour réaliser les engagements pris par les partenaires, tel que l'African Monitor de l'Archevêque Ndungane d'Afrique du Sud, l'organisation des Conférences Ministérielles Africaines sur le financement au développement initié par la Banque Africaine de Développement (BAD), la CEA et les pays africains, et les initiatives lancées récemment par le Secrétaire Général des Nations Unies et le Premier Ministre Gordon Brown, nous sommes convaincu que le Forum pour le

Partenariat avec l'Afrique doit jouer un rôle de plus en plus important et critique, en vue d'assurer la mise en œuvre de tous ces engagements. Le Forum se doit de mettre au point un mécanisme conjoint Afrique-G8/OCDE en vue d'une surveillance des avancées faites dans la réalisation des engagements et de proposer des mesures destinées à mettre en action des engagements contractés pour améliorer l'efficacité et les résultats liés au développement. J'entends par là qu'il s'agit pour le Forum de se conformer à ces objectifs tout en veillant à faire face aux nouveaux défis.

L'Exécution des engagements devra être soutenue par la mise en œuvre pleine et entière de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide. Cependant, bien que plus de cent (100) pays et agences de développement ont été signataires de la Déclaration, il reste encore à mettre en œuvre cette dernière. En conséquence l'Union Africaine insiste, pour une mise en œuvre immédiate de cette déclaration et attend avec impatience le soutien du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique à cet égard.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Consensus de Monterrey a lancé un appel, en vue d'une plus grande mobilisation des ressources internes de chaque pays. Mais cinq ans après Monterrey, les pays africains continuent de compter sur des sources de financement étrangères. Etant donné que les sources de financement étrangères ne sont pas prévisibles et n'interviennent pas en temps voulu, les pays africains se doivent d'accorder la priorité à une plus grande mobilisation de leurs ressources internes, au moyen, entre autre d'un élargissement de leur base fiscale, d'une amélioration et d'un renforcement de leur gestion macro-économique et de leur gestion des dépenses publiques, de même qu'ils doivent assurer l'efficacité en matière de dépenses publiques. L'Union Africaine et le programme du NEPAD collaboreront avec les pays africains dans ce domaine pour réaliser une réduction progressive de leur dépendance par rapport au financement étranger. Nous sommes fortement convaincu que le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), a un rôle important à jouer à cet égard, particulièrement en encourageant et en assurant la transparence et la responsabilité des instances concernées en matière de gestion des finances publiques.

Les pays africains sont conscients du rôle de la bonne gouvernance dans la réduction de la pauvreté et dans la promotion du développement socio-économique. Par conséquent, ils accordent une très grande importance et un très grand intérêt au MAEP. Il en est résulté que sur vingt et sept (27) pays membres de l'Union Africaine ayant adhéré au MAEP, cinq (05), y compris l'Algérie, ont terminé leur évaluation et plusieurs se trouvent à différents stades de réalisation de leurs propres évaluations. Ceci a été accompli en dépit des nombreux défis existants, y compris le manque de financement adéquat en vue de ces évaluations, la lenteur enregistrée dans la réalisation du cycle des évaluations et les contraintes liées à la disponibilité, à l'échelon national et continental, des capacités requises en vue d'une meilleure gestion du mécanisme.

En outre, les pays africains ont également réalisé des progrès significatifs en matière de démocratisation. Ceci est mis en évidence, entre autre, par le nombre croissant d'élections basées sur le multipartisme dans plusieurs pays africains, par la participation de la société civile dans la

formulation, la mise en œuvre et la surveillance des politiques pratiquées par les gouvernements, et par l'adoption de la Charte sur la Démocratie, les Elections et la Gouvernance en Janvier 2007. L'adoption de la Charte sur la Démocratie, les Elections et la Gouvernance reflète la détermination des pays membres de l'Union Africaine de promouvoir et renforcer la bonne gouvernance en institutionnalisant la transparence, la responsabilité devant les électeurs et la démocratie participative, en vue de la mise en œuvre des principes inscrits dans l'Acte Constitutif de l'Union Africaine.

Certes, divers progrès ont été enregistrés en matière de gouvernance, mais la corruption continue d'être un défi majeur dans beaucoup de pays africains. En conséquence, ces derniers se sont engagés à ratifier la Convention de l'Union Africaine (UA) contre la Corruption et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Corruption. A ce jour, plus de quinze (15) pays ont ratifié la Convention de l'Union Africaine (UA) contre la Corruption tandis que plus de quarante (40) ont ratifié la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Corruption. Il importe d'observer que la Corruption affecte deux côtés, le corrompu et le corrupteur, et que les deux côtés devraient être gérés pour éliminer ce fléau. Etant nos partenaires en coopération, vous aussi avez donc un rôle à jouer dans la lutte contre la corruption.

Pour conclure, je vous invite tous à conjuguer vos efforts pour mobiliser vos énergies en vue de la réalisation des engagements extrêmement nobles que vous avez contractés. Je vous invite tous à renouveler votre engagement aux idéaux et à l'esprit de la Déclaration de Paris et à renforcer votre coopération dans la mise en œuvre de celle-ci. Je vous invite tous à œuvrer en vue d'un partenariat authentique qui constitue un soutien à la réalisation des ODMs en Afrique. Le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique se doit de jouer le rôle qui lui revient à cet égard.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à cette réunion.

Je vous remercie.